

I. ADMINISTRATION

- Administrer l'insuline ultra-rapide SC, QID (1/2 dose HS)
- Si protocole prescrit TID, administrer au moment du repas.
- Si glycémie inférieure à 4 mmol/L :
 - Corriger l'hypoglycémie selon le protocole 3.1 – Traitement de l'hypoglycémie
- Si glycémie supérieure à 21 mmol/L :
 - Effectuer une glycémie de contrôle selon l'ordonnance collective 1.34
 - Aviser le médecin

ÉCHELLE D'INSULINE SOUS-CUTANÉE ULTRA-RAPIDE*

Si glycémie capillaire	< 10 mmol/L	→	0 unité SC
	10,1 - 14	→	6 unités SC
	14,1 - 18	→	8 unités SC
	18,1 - 21	→	10 unités SC
	> 21	→	12 unités SC

*L'insuline à début d'action ultra-rapide de type lispro (ex. : **Humalog^{MD}**, **Admelog^{MD}**) ou aspartate (ex. : **Novorapid^{MD}**, **Trurapi^{MD}**) peut être utilisée pour ce protocole.

Le produit disponible à l'ICM peut varier selon les contrats d'achats gouvernementaux et les ruptures d'approvisionnements.